

**Université d'Orléans
Faculté de Droit,
Economie et Gestion**

Titres Universitaires : Docteur HDR droit privé

Thierry GRANIER

Professeur

Section

Droit Privé/

Thèmes de recherche :

Droit des sociétés –Droit financier

Activités d'enseignement :

Droit des affaires –droit des sociétés

Laboratoire d'appartenance :

[Laboratoire d'Economie d'Orléans](#)

Publications récentes :

Ouvrages récents :

- **Droit financier (sous la direction d'A. Couret et H. Le Nabasque), Dalloz (coll. Précis) à paraître en 2008.**

- **Instrument de Paiement de crédit titrisation, avec P. Le Cannu, Dalloz (coll. Précis) 2005 (2^e édition prévue en 2008.**

Articles 2007 :

- Financements structuré et encadrement juridique des agences de notation, *Revue trimestrielle de Droit Financier*, 2007, n° 3, p. 135

- L'application des règles issues de la transposition de la directive « abus de marché » aux fonds communs de créances, *Revue trimestrielle de Droit Financier*, 2007, n° 1, p. 91.

- « Le droit de l'Union Européenne en matière de surveillance des marchés » in *La sécurité financière*, sous la direction de Joël Monéger, Edition de la société de législation comparée, 2007, p. 95

Commentaires de jurisprudence 2007

- Délimitation de la responsabilité des personnes chargées de l'information financière, note sous Comm. Sanctions AMF du 5 avril 2007, *Bull. Joly bourse*, 2007, p. 751.

Contacts

- Tel : 02384.....
- Courriel :

thierry.granier@univ-orleans.fr

- Page personnelle (si existante avec lien)
- Adresse professionnelle :

Rue de Blois – BP 6739 –
45067 Orléans Cedex 2

- Les conditions de la prescription de l'action en responsabilité dirigée contre les commissaires aux comptes d'une société soumise à une procédure collective, note sous Cass. com, 13 février 2007, *Revue des Sociétés*, 2007, p. 571.

- Le respect du formalisme en matière de cession à un fonds commun de créances : à propos de l'arrêt de la chambre commerciale de la Cour de cassation du 13 février 2007, *Revue trimestrielle de Droit Financier*, 2007, n° 2, p. 92.

-Responsabilité de l'expert-comptable en droit fiscal : la jurisprudence est rigoureuse, note sous Cass. com 6 février 2007, *Bull. Joly*, 2007, p. 816.

-« Professionnels du chiffre : le risque pénal est désormais bien réel en cas de complaisance, note sous Cass. Crim 31 janvier 2007, (deux espèces), *Bull. Joly*, 2007, p. 685.

Responsabilité administrative ou pédagogique à la Faculté de Droit, Economie et Gestion :

Membre du Conseil de gestion de la Faculté

Autres Activités :

Membre de l'Association Internationale de Droit Economique.

Membre du centre de recherche de droit financier de l'Université de Paris I